



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE 2024

BASSIN D'EMPLOI DU HAUT VAR

Avertissement : Suite à un changement de nomenclature en FAP 2021 (FAMILLES PROFESSIONNELLES), les données par famille de métiers marquent une rupture de série. La publication de cette année ne fait aucune comparaison avec la nomenclature FAP 2009 précédente. De plus, l'amélioration de la qualité du fichier des établissements concernant les tranches d'effectifs entraîne une meilleure répartition des établissements par taille.

Sommaire

- P.2** Répartition des projets de recrutement selon la taille des établissements et le secteur d'activité
- P.3** Les 15 principales familles de métiers recherchées par les employeurs - Les principaux résultats des territoires
- P.4** Les 15 principaux projets saisonniers et les 15 principales intentions d'embauche jugées difficiles par les employeurs
- P.5** Sources et méthodes

L'essentiel

Le bassin d'emploi du Haut Var compte 25% d'établissements recruteurs qui déclarent 6 580 intentions d'embauche en 2024, correspondant à 3% du total de la région (247 600). C'est le plus petit bassin de la région en termes de projets de recrutement. La baisse enregistrée des intentions d'embauche dans ce bassin d'emploi est de -13% par rapport à 2023.

Les intentions d'embauche dans le bassin du Haut Var sont réparties entre structures de petite taille (57%), de taille moyenne (33%) et de grande taille (10%).

Les établissements de services sont les premiers contributeurs du bassin d'emploi avec 55% des projets pour l'année 2024 contre 68% pour la région. L'agriculture, industrie agroalimentaire très présente également regroupe 20% des recrutements potentiels, le commerce 16%, la construction 7% et l'industrie 2%.

Les viticulteurs, arboriculteurs, les agriculteurs et les aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration représentent les trois métiers les plus recherchés en 2024 au sein du bassin d'emploi du Haut Var (respectivement 11%, 7% et 6% de l'ensemble des 6 580 intentions d'embauche du bassin d'emploi).

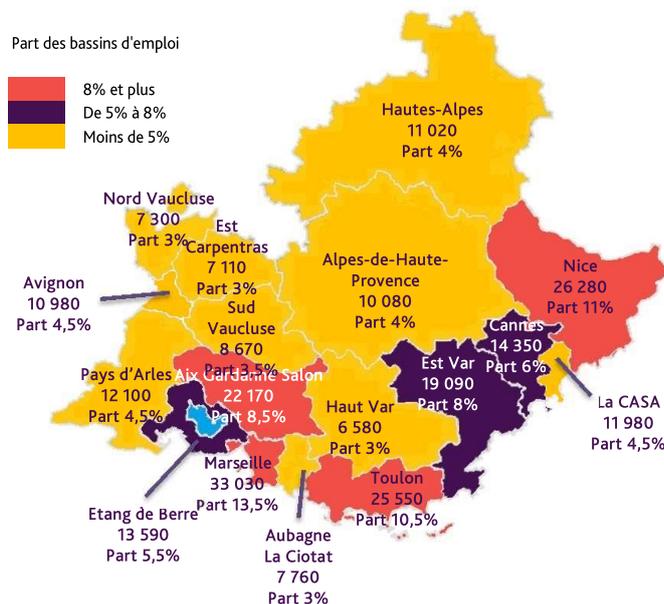
Les projets saisonniers sont au nombre de 3 040, soit 46% des intentions d'embauche du bassin contre 40% pour la région. Le besoin en personnel saisonnier est essentiellement lié à l'agriculture et au tourisme au sein de ce territoire.

En 2024, 4 160 intentions d'embauche sont considérées difficiles par les employeurs soit 63%, proche du niveau régional (62%).

Au niveau régional, la pénurie de candidats et leur profil inadéquat pour certains métiers sont les principales difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs. Les solutions les plus souvent utilisées pour y remédier sont les recours à France Travail, à la formation de candidats externes ou de salariés déjà présents dans l'établissement.

CARTE 1

Nombre de projets de recrutement par bassin d'emploi et leur part



6 580

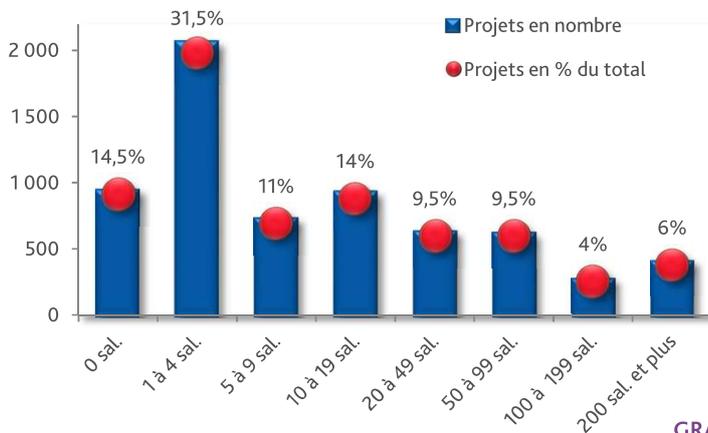
projets de recrutement

- 25% des établissements envisagent au moins un recrutement en 2024
- 46% des intentions d'embauche sont liées à une activité saisonnière
- 63% des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs
- 700 viticulteurs, arboriculteurs recherchés

RÉPARTITION DES PROJETS DE RECRUTEMENT

GRAPHIQUE 1

Répartition des intentions d'embauche selon la taille des établissements

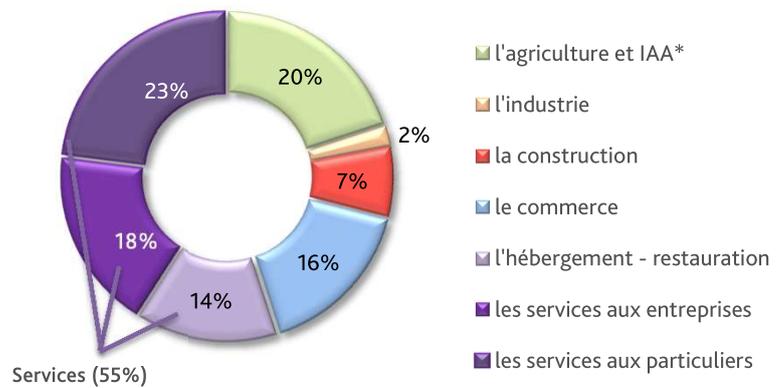


Des projets principalement situés au sein des structures de petite taille

Les établissements de moins de 10 salariés concentrent 57% des projets de recrutement sur le bassin d'emploi (50% pour la région). Les entreprises de 10 à 99 salariés en représentent 33% (35% au niveau régional). Les établissements de 100 salariés et plus correspondent à 10% des intentions d'embauche (15% en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

GRAPHIQUE 2

Répartition selon le secteur d'activité



Les services, un secteur à fort potentiel de recrutement

Les activités de services rassemblent 3 610 projets de recrutement soit 55% des propositions du territoire (68% pour la région).

Parmi celles-ci, les services aux particuliers, à la collectivité et les services aux entreprises couvrent respectivement 23% et 18% des intentions d'embauche.

Les branches d'activité les plus représentées sont l'agriculture (16,5% des intentions d'embauche), puis l'hébergement - restauration et les services scientifiques, techniques, administratifs, de soutien (14% des projets chacun).

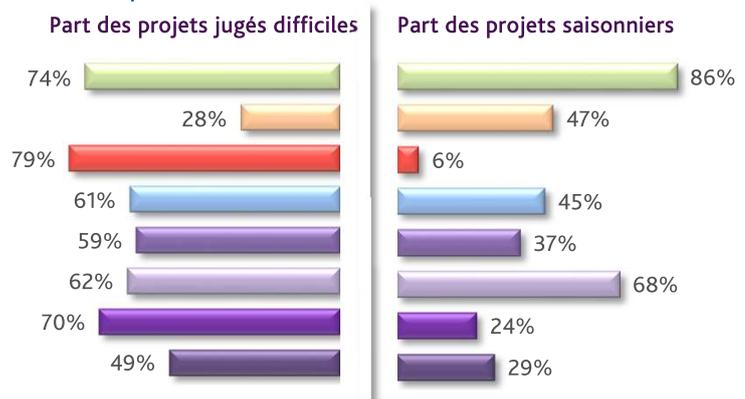
TABLEAU 1

Nombre de projets par secteur

Agriculture et IAA*	1 310
Industrie	160
Construction	480
Commerce	1 030
Services	3 610
• dont hébergement - restauration	910
• dont services aux entreprises	1 160
• dont services aux particuliers	1 540

GRAPHIQUE 3

Répartition selon la difficulté et la saisonnalité



Clé de lecture : le commerce enregistre 1 030 projets de recrutement en 2024. Parmi ces objectifs d'embauche, 61% sont jugés difficiles et 45% ont un caractère saisonnier.

Une importante disparité sur la saisonnalité et la difficulté à recruter selon les secteurs d'activité

Les employeurs du bassin d'emploi font part de difficultés de recrutement pour 63% des projets, proche des 62% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce taux s'échelonne toutefois de 28% dans l'industrie à 79% dans la construction.

La part des intentions d'embauche saisonnières atteint 46% sur le territoire (40% en région). Elle varie de 6% pour la construction à 86% pour l'agriculture et IAA*.

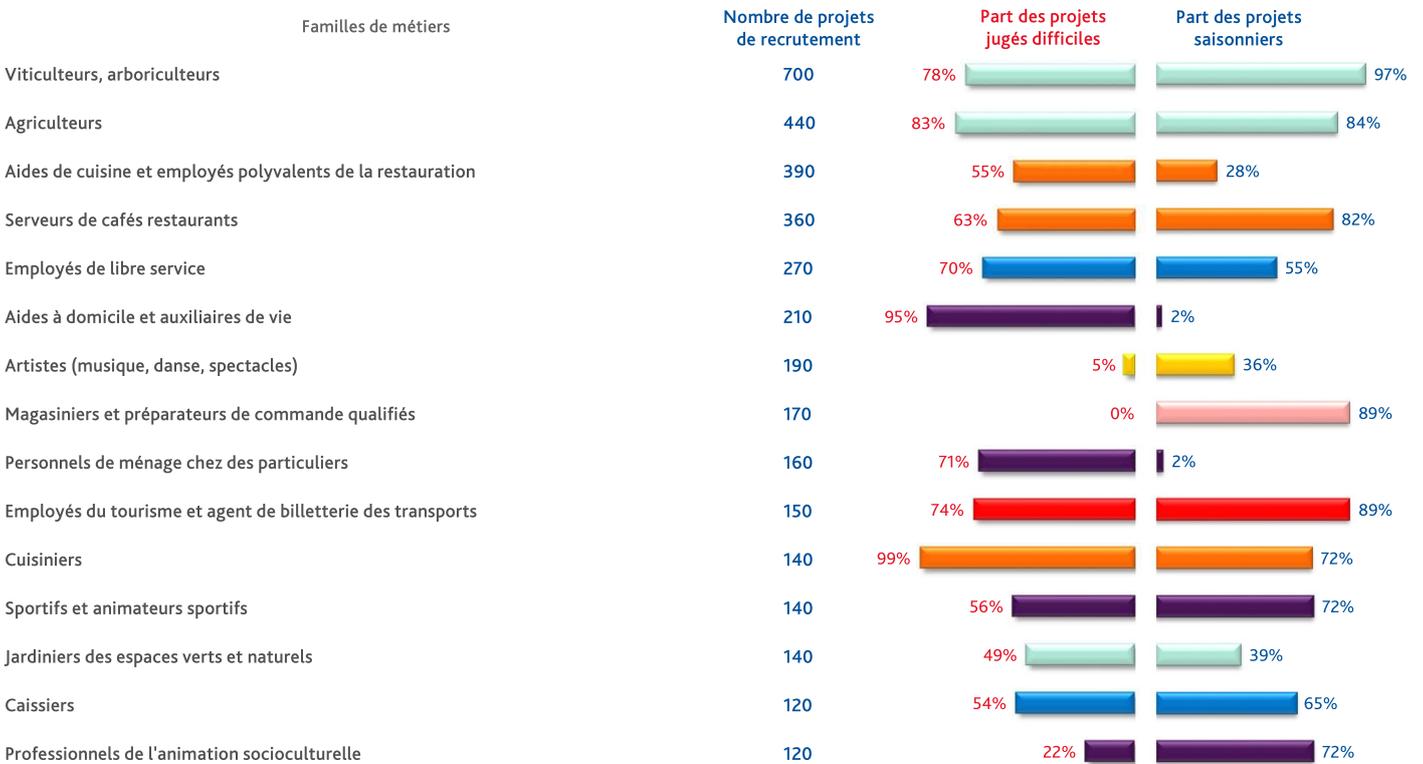
* IAA : Industrie Agroalimentaire

LES 15 PRINCIPALES FAMILLES DE MÉTIERS RECHERCHÉES PAR LES EMPLOYEURS

L'enquête BMO permet d'identifier les métiers les plus recherchés par les employeurs d'un territoire, par famille de métiers.

GRAPHIQUE 4

Nombre de projets, difficulté et saisonnalité des 15 principales familles de métiers recherchées par les employeurs



Les 15 familles de métiers les plus recherchées concernent près de six intentions d'embauche sur dix, soit 56% des projets de recrutement. Elles présentent un ressenti de difficultés à recruter (64%) proche de celui des 217 familles de métiers du questionnaire (63%). La saisonnalité des principales familles de métiers est nettement plus élevée : 64% des projets de ces 15 familles de métiers sont saisonniers contre seulement 46% pour l'ensemble des 217 familles de métiers du questionnaire.

Au sein de ces 15 familles de métiers, celles de l'agriculture et de de l'hébergement - restauration comptent parmi les plus recherchées. Viennent ensuite les métiers des services aux particuliers et à la collectivité, de la vente, commerce, des arts, spectacle, des services aux entreprises et du transport.



LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES TERRITOIRES

	Total	Dont projets difficiles (en %)	Dont projets saisonniers (en %)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	247 600	62% (-1 pt)	40% (+2 pts)
Département du Var	51 200	61% (-4 pts)	51% (+6 pts)
Est Var	19 090	62% (-8 pts)	62% (+12 pts)
Haut Var	6 580	63% (+1 pt)	46% (+1 pt)
Toulon	25 550	60% (-3 pts)	44% (+2 pts)

- Le bassin avec le plus d'intentions d'embauche : Toulon (25 550)
- Le bassin avec le plus d'activité saisonnière : Est Var (62%)
- Le bassin avec le plus de difficulté exprimée : Haut Var (63%)

LES 15 PRINCIPAUX PROJETS SAISONNIERS ET LES 15 PRINCIPALES INTENTIONS D'EMBAUCHE JUGÉES DIFFICILES PAR LES EMPLOYEURS

L'enquête BMO permet d'identifier parmi les métiers recherchés par les employeurs d'un territoire, ceux qui répondent à un besoin en personnel saisonnier généré le plus souvent par le tourisme ou l'agriculture. Elle permet également de faire ressortir les métiers pour lesquels les employeurs déclarent avoir des difficultés à recruter du personnel.

TABEAU 2

Top 15 des projets les plus saisonniers en volume

Projets saisonniers	Nombre de projets	% saisonniers	% difficulté
Viticulteurs, arboriculteurs	680	97%	78%
Agriculteurs	360	84%	83%
Serveurs de cafés restaurants	300	82%	63%
Employés de libre service	150	55%	70%
Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés	150	89%	0%
Employés du tourisme et agent de billetterie des transports	140	89%	74%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	110	28%	55%
Cuisiniers	100	72%	99%
Sportifs et animateurs sportifs	100	72%	56%
Professionnels de l'animation socioculturelle	90	72%	22%
Caissiers	80	65%	54%
Employés des services divers	70	100%	0%
Artistes (musique, danse, spectacles)	70	36%	5%
Employés de l'hôtellerie	70	87%	79%
Jardiniers des espaces verts et naturels	50	39%	49%
Total des projets de recrutement saisonniers (ensemble des 217 familles de métiers)	3 040	46%	63%

Clé de lecture : les viticulteurs, arboriculteurs regroupent 680 intentions d'embauche saisonnières, soit un taux de saisonnalité de 97% (nombre de projets saisonniers du métier / ensemble des projets de recrutement du métier).

TABEAU 3

Top 15 des projets les plus difficiles en volume

Projets jugés "difficiles" par les employeurs	Nombre de projets	% difficulté	% saisonniers
Viticulteurs, arboriculteurs	540	78%	97%
Agriculteurs	360	83%	84%
Serveurs de cafés restaurants	230	63%	82%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	210	55%	28%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	200	95%	2%
Employés de libre service	190	70%	55%
Cuisiniers	140	99%	72%
Personnels de ménage chez des particuliers	120	71%	2%
Employés du tourisme et agent de billetterie des transports	110	74%	89%
Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics	100	87%	0%
Maçons qualifiés	100	100%	0%
Sportifs et animateurs sportifs	80	56%	72%
Jardiniers des espaces verts et naturels	70	49%	39%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	70	89%	0%
Caissiers	70	54%	65%
Total des projets jugés difficiles par les employeurs (ensemble des 217 familles de métiers)	4 160	63%	46%

Clé de lecture : les viticulteurs, arboriculteurs regroupent 540 intentions d'embauche jugées difficiles, soit un taux de difficulté de 78% (nombre de projets jugés difficiles du métier / ensemble des projets de recrutement du métier).

SOURCES ET MÉTHODES

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de France Travail, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du CREDOC. Elle est avant tout un outil d'aide à la décision pour France Travail qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement, mieux anticiper et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension et mieux informer les demandeurs d'emploi sur les métiers porteurs. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

L'enquête BMO 2024 a été réalisée entre octobre et décembre 2023 dans les 13 régions métropolitaines et les 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte).

Le champ de cette vingt-troisième édition couvre :

- les établissements relevant du secteur privé (qui cotisent à l'Assurance chômage),
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...),
- les officiers publics ou ministériels (notaires...).

L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 217 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement. Sur les 2,46 millions d'établissements entrant dans le champ de l'enquête, près de 1,7 million ont ainsi été interrogés, par voie postale, téléphonique ou par web. Un dispositif spécifique permet d'interroger les plus grands groupes, afin de prendre en compte leur politique de recrutement centralisée. Au global, près de 426 000 réponses ont été collectées et exploitées pour la France entière.

Pour le bassin d'emploi du Haut Var, la population mère correspond au total à 6 990 établissements dont 4 700 ont été interrogés cette année. Au global, 1 190 établissements ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 25,4%.

Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.

Libre de diffusion sous réserve de mentionner la source :
France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur



EN SAVOIR PLUS

- Les publications nationale et régionales
- Le site dédié à l'enquête offre la possibilité de créer ses propres graphiques via un outil de requêtage complet
- Les fiches synthétiques pour les départements et les bassins d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (23 documents)

Directeur de la publication
Pascal BLAIN

Directeurs de la rédaction
Richard SPINOSA, Franck MENICHELLI

Réalisation
Direction de la Performance
Pôle Statistiques, Études et Évaluations

France Travail Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
34, rue Alfred Curtel
13010 Marseille

Contact : statistiques.13992@francetravail.fr

WWW.FRANCETRAVAIL.ORG